



COMMUNE DE SERRAVAL

Direction générale des services Secrétariat du conseil
municipal

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2025

PRESENTS	
Président de séance	
M. Philippe ROISINE	Maire
Secrétaire de séance	
Maires-Adjoints	
M. Vincent HUDRY CLERGEON	1 ^{er} Maire-Adjoint
M. Sylvain SOBOTA	3 ^{ème} Maire-Adjoint
Mme Nathalie MASSART	4 ^{ème} Maire-Adjoint
Conseillers municipaux	
M. Julien MICHEL	Conseiller municipal
M. Philippe MOLON	Conseiller municipal
Mme Sarah PAILLOT	Conseillère municipale
POUVOIRS	
Mme Chrystel DEMIZIEUX à M. Vincent HUDRY CLERGEON	
M. Stéphane TISSOT à Mme Nathalie MASSART	
M. Stéphane GUYONNAUD à M. Sylvain SOBOTA	
ABSENTS	
M. Yann HARDY	Conseiller municipal
M. Jean-Marc JONO	Conseiller municipal
Date de convocation du Conseil Municipal	Vendredi 11 juillet 2025

M. Philippe MOLON est nommé secrétaire de séance.

La séance débute à 20h09

ODJ	INTITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	Convention de refacturation entre la CCVT et la commune pour la lutte contre le frelon asiatique	M. le Maire	11		
Il s'agit de se prononcer sur les conditions de refacturation des frais de la CCVT à la commune de Serraval dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique.					
ODJ	INTITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
2	Avis de la commune sur le projet SCOT Fier-Aravis arrêté en conseil communautaire le 15 avril 2025	M. le Maire	11		
Après présentation synthétique du document qui avait été préalablement transmis aux conseillers municipaux, il y a un consensus sur l'ajout d'une mention concernant l'indication "PLU en cours de révision" ce qui n'est plus le cas, puisqu'il a été adopté. Une remarque également sur les cartes qui ne sont plus d'actualité.					
ODJ	INTITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
3	Fixation du nombre et de la répartition des sièges en conseil communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, dans le cadre d'un accord local	M. le Maire	11		
Les conseillers souhaitent que soit maintenu l'accord local qui avait été voté il y a 18 an avec une meilleure répartition des sièges.					

ODJ	INTITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
4	Chèques CESU pour le périscolaire	M. le Maire	11		

Les conseillers décident de maintenir le dispositif jusqu'au 31 décembre 2025. Il sera ensuite abandonné.

ODJ	INTITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
5	Règlement intérieur du périscolaire	Mme Nathalie MASSART	11		

Le règlement du périscolaire a été toiletté et modifié en fonction des sujétions rencontrées, une harmonisation des délais d'inscription ou des désinscription avec la cantine ont été validés

ODJ	INTITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
6	Règlement intérieur de la cantine	Mme Nathalie MASSART	11		

Le règlement de la cantine a été toiletté et modifié en fonction des sujétions rencontrées, une harmonisation des délais d'inscription ou des désinscription avec le périscolaire ont été validés

DIVERS

Le fauchage des accotements et talus est programmé et devrait commencer de façon imminente.

Les enrobés sont en cours sur les voiries communales concernées.

Il faudrait rapidement faire un point sur l'église.

Le secrétaire de séance :
M. Philippe MOLON



SERRAVAL, le 21 juillet 2025

Le Maire
Philippe ROISINE

